

Déclaration intersyndicale lors du CDEN du 17 octobre 2013

Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor
Monsieur le Président du Conseil Général des Côtes d'Armor
Monsieur le Directeur académique
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Comme nous l'avons annoncé à Monsieur le Directeur académique lors du CTSD du 10 octobre dernier, nous, secrétaires départementaux du SNUDI-FO, SNUIPP-FSU et SE-UNSA siégeant en CAPD, renouvelons solennellement notre alerte quant à la santé de certains de nos collègues en situation très difficile depuis leur nomination de rentrée, qui n'est pas sans conséquences sur les élèves.

Le nombre et la longueur des arrêts de ce mois de septembre sont un signal d'alarme que vous ne pouvez ignorer.

Depuis la rentrée, nous vous avons contacté à de nombreuses reprises, avons été reçus par le conseiller du ministre le 12 septembre, lui avons transmis, à sa demande et à la vôtre, par deux fois, des documents mais nous sommes toujours en attente d'une réponse.

Nous ne pouvons accepter plus longtemps cette indifférence aux conditions de travail de nos collègues, qui représente pour certains une véritable mise en danger. D'autant plus que certains établissements spécialisés du département sont en situation très inquiétante et que les problèmes de remplacements ont été nombreux dès ce mois de septembre.

Nous avons pris acte du fait que vous accédiez enfin à notre demande d'audience, lundi prochain, dans le but de trouver des solutions pérennes à ces problèmes.

Dès la rentrée, notre demande unanime était que les inévitables nécessaires soient réalisés au plus vite, ce qui résoudrait la situation de nos collègues du département, et apporterait une solution à ceux qui, depuis parfois des années, attendent en vain un rapprochement familial et la possibilité d'exercer leur métier dans des conditions « normales ».

Comme nous l'avons annoncé à Monsieur le Directeur académique le 10 octobre, nous avons décidé de convoquer une conférence de presse. Nous y exposerons la gestion humaine des personnels et les conséquences sur la santé de nos collègues ainsi que les conditions de scolarisation de bon nombre d'enfants, en particulier les élèves relevant d'établissements spécialisés.

Des courriers au recteur, au ministre de l'Education et au président de la république sont également en préparation.

Nous tenions à ce que cette problématique soit aussi abordée ici, devant Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les représentants des élus, des parents, et tous les membres du CDEN.

Nous vous remercions de votre attention.